



## 1 MÉDECIN SPÉCIALISÉ (F/H)



CDI



Temps partiel  
21h00 / semaine



Chalon-sur-Saône  
(71100)  
Mâcon (71000)



Poste disponible  
Dès le 01/10/2024

### SERVICE CONCERNÉ

Le Pôle Intervention Précoce PEP71 recrute pour sa **PCO** :

La **P**lateforme de **C**oordination et d'**O**rientation des parcours des enfants avec troubles du neuro-développement (TND) est un dispositif permettant la mise en place d'un parcours de soin des 7-12 ans en matière de troubles neuro-développementaux

Pour plus d'informations sur le service : <https://pep71.org/> ✨

### MISSIONS

Le médecin spécialiste prescrit les prises en charge en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire.

Le professionnel assure le suivi et le soin des jeunes patients qui relèvent de sa compétence, il sera chargé de :

- Réaliser les premiers accueils
- Conduire des bilans : évaluer l'état de santé et les capacités de l'enfant, analyser leur intégration, leurs interactions et pose un diagnostic
- Rendre compte de cette évaluation et les propositions de soins et de bilans qui en découlent sont transmises pour valider la démarche thérapeutique envisagée
- Réaliser des entretiens individuels avec l'enfant et sa famille
- Mener des actions de prévention
- Rédiger des comptes rendus d'accompagnement dans le dossier de l'utilisateur.

*Liste non exhaustive...*

### PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme exigé : Doctorat en Médecine avec une spécialité en pédiatrie ou neuropédiatrie ou pédopsychiatrie
- Expérience et formation dans les TND souhaité
- Connaissance exigée dans les troubles des apprentissages
- Permis véhicule B exigé

### POURQUOI NOUS REJOINDRE

Une Association engagée et responsable, actuellement inscrite dans une démarche RSO « Responsabilité Sociale des Organisations »

### POUR POSTULER

Envoyez-nous votre CV et lettre de motivation :



p.legoux@pep71.org



### RÉMUNÉRATION

A partir de 5 343 € brut pour un temps plein selon CCNT 66



### ORGANISATION

Lundi au vendredi, horaires de journée, (base modulée)



### AVANTAGES

Congés trimestriels en sus des congés payés  
Congés enfant malade, Evènements familiaux

Prévoyance

CSE

Participation aux frais de transport collectif

Prime mobilité  
Prime mobilité durable (selon conditions)

Prime renfort (selon conditions)

Véhicule de service (déplacements professionnels)

Pour en savoir plus sur les PEP71 :

<https://pep71.org/> ✨

